

MÉTAUX NON FERREUX - MÉTAUX MINEURS



Les Etats-Unis veulent soutenir la production de terres rares

Le 23 juin 2010

► **Mots clés** : Métaux critiques



Après la Chambre des Représentants, c'est le Sénat américain qui va voter une législation favorable à l'exploitation des terres rares aux Etats-Unis.

La sénatrice républicaine de l'Alaska, Lisa Murkowski vient de proposer au vote du Senat une nouvelle loi, le Rare Earth Supply Technology and Resources Transformation (RESART) Act, destinée à promouvoir l'exploitation des gisements de terres rares présentes dans le sous-sol du pays.

« La dépendance croissante des Etats-Unis vis-à-vis des minerais étrangers fragilise nos efforts vers une énergie plus propre », affirme la sénatrice. Sa proposition de loi arrive dans

le sillage de celle du membre du Congrès, Mike Coffman, qui a été soumise à la chambre des représentants le 17 mars. Ces initiatives ont été saluées par la National Mining Association, rappelant que les Etats-Unis devaient développer leur autosuffisance minérale.

Bien que détenant 15% des réserves mondiales de terres rares, les Etats-Unis sont entièrement dépendants des importations pour cette matière indispensable à la fabrication de produits liés aux nouvelles technologies, dont plus d'un tiers des réserves identifiées se situe Chine, le géant incontesté du secteur. Selon l'USGS, entre 2005 et 2008 pas moins de 91% des terres rares utilisées par les industries américaines provenaient de Chine. Un approvisionnement qui pourrait bien être remis en cause par les dernières mesures prises par le gouvernement chinois.

Deux lois ont déjà été passées en Alaska pour promouvoir l'exploitation des terres rares. Ucore Uranium et sa filiale RareEarth One se préparent à creuser à 1 800mètres de profondeur les monts Bokan en Alaska. La nouvelle législation demandera la participation du secrétariat à l'énergie pour garantir des prêts, et celle des secrétariats à la Défense , au Commerce, à l'Energie et à l'Intérieur pour amener des subventions à la recherche et au développement, qu'il soit universitaire, d'Etat ou privé.